

LE JOURNAL DE LA SOURCE



Bonne semaine de relâche!

Plus que quelques jours avant la semaine de relâche et l'arrivée du printemps! Nous souhaitons à chaque élève de profiter de cette semaine de congé pour prendre l'air et se reposer. Toute l'équipe sera de retour le 14 mars pour amorcer avec énergie la dernière partie de l'année scolaire.

Prudence aux alentours de l'école

Au courant des dernières semaines, nous avons remarqué que plusieurs élèves grimpent sur la très haute butte de neige soufflée du côté de la caserne de pompiers. Nous comptons sur votre collaboration pour discuter avec votre enfant des dangers qui pourraient subvenir si un enfant tombait du côté de la rue.

DATES IMPORTANTES

7 au 11 mars: Semaine de relâche

14 mars: Journée de classe : jour 4

29 mars: rencontre du conseil d'établissement

31 mars: Soirée d'information pour les parents

Port du masque pour les élèves

Bonne nouvelle! Au retour de la semaine de relâche, les élèves pourront retirer leur masque en classe. Ce sera un grand soulagement pour toute l'équipe de retrouver les jolis visages de nos élèves!

Soirée d'information sur le stress et l'anxiété

Les membres du conseil d'établissement et l'équipe-école vous convient à une soirée d'information sur l'anxiété et le stress chez les enfants. Le 31 mars prochain à 18 h 30, les parents pourront participer gratuitement à cette formation qui sera animée par Véronique Lambert-Samson qui fait actuellement son doctorat sur le sujet. Lors de cette soirée, les enfants (élèves) des parents inscrits pourront participer à une soirée cinéma pendant que les parents assisteront à la soirée d'information au gymnase de l'école.

Pour participer, vous devez compléter le formulaire d'inscription suivant avant le 23 mars 2022 : <https://forms.gle/Gq5VDEAdAAbkoefV7>

Voyage

Plusieurs familles profitent du printemps pour partir en voyage. Lorsqu'un élève doit s'absenter dans ce contexte, nous lui recommandons de poursuivre la lecture quotidiennement et de tenir un journal de bord. Les enseignants ne pourront pas fournir du travail pour les élèves en vacances et ils ne seront pas non plus en mesure de reprendre l'enseignement et les évaluations qui ont été manquées.

Enseignement à distance pour un élève malade

Lorsqu'un enfant est malade et doit s'absenter pour une raison autre qu'un isolement lié à la COVID, nous considérons qu'il est important pour lui de se reposer et de reprendre des forces. Il ne sera donc pas possible pour les enseignants d'offrir l'enseignement à distance. Nous vous remercions de votre collaboration.